



Permis B voiture | Boîte automatique | Sans Code

Une fois passée la porte de l'auto-école, vous serez **accueilli par Karine ou Michel**, qui vous expliqueront les différentes étapes de votre parcours de formation ainsi que son déroulement. L'objectif général de la formation est que chaque conducteur débutant puisse acquérir des savoirs, des savoir-être, des savoirs-faire et des savoirs-devenir, afin de lui permettre d'adopter une **conduite prudente, bienveillante et responsable**.

1 L'ÉVALUATION

Elle est obligatoire. C'est ce qu'on appelle l'évaluation initiale, sous forme de tests psychotechniques qui nous permettront d'évaluer vos différentes aptitudes cognitives comme le temps de réaction, la mémoire à court terme, la largeur du champ de vision, la concentration, l'obéissance aux règles, la coordination mains/regard...

Cette évaluation dure 50 minutes et s'effectue sur tablette dans l'auto-école. Le résultat final nous permettra de connaître le volume d'heures prévisionnel de conduite dont vous pourriez avoir besoin.

Une fois l'évaluation effectuée, vous pourrez alors vous inscrire.

2 L'INSCRIPTION

Lors de l'inscription, nous vous remettons votre livret d'apprentissage de la conduite.

3 LA CONDUITE

Nous commencerons par mettre en place, en fonction de vos disponibilités et des nôtres, votre planning conduit. Nous débutons par des leçons d'une durée de 1h30, puis de 2h. Cette modulation d'heures est modifiable en fonction de votre niveau de conduite observé par le formateur lors des leçons. A savoir que la loi impose **13 heures minimum de formation pratique**.

Durant votre formation à la conduite vous garderez le même enseignant, à moins que vous n'ayez pas un bon contact avec celui-ci, et que vous désiriez en changer. Nous sommes particulièrement à l'écoute de nos élèves sur ce point.

Pour plus de commodité, il est possible sur simple demande que l'enseignant vienne vous chercher et vous déposer à votre domicile lors des heures de conduite.

Le livret d'apprentissage que nous vous avons remis lors de votre inscription, vous sera **demandé pour chaque leçon de conduite**, il est **obligatoire** et permettra de suivre votre progression.

Nous nous engageons à vous délivrer une **formation conforme au référentiel** pour l'éducation à une mobilité citoyenne défini par l'autorité administrative.

L'APPRENTISSAGE

COMMENT SE DÉCOMPOSE UNE HEURE DE LEÇON DE CONDUITE ?

- 5 minutes pour la définition des compétences en se référant au livret d'apprentissage
- 45 à 50 minutes de conduite effective pour travailler les compétences définis et évaluer les apprentissages
- 5 à 10 minutes pour le bilan et les commentaires pédagogiques inclus dans les annotations sur le livret d'apprentissage

Comme indiqué sur votre livret, l'objectif de l'apprentissage de la conduite est l'acquisition des quatre compétences suivantes :

COMPÉTENCE 1 : MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

Elle est relative aux différentes techniques de volant : le regard, le fait de savoir passer les vitesses, le démarrage en côte, la marche arrière, le demi-tour et les contrôles.

Pour cette compétence, nous restons dans les villages. En effet, c'est le début de votre formation, cela génère du stress et de la fatigue. Nous préférons donc un trafic faible ou nul pour que vous puissiez évoluer dans des bonnes conditions de départ.

COMPÉTENCE 2 : APPRÉHENDER LA ROUTE, CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

Elle porte sur les différents types d'intersections et leur passage, comme les priorités à droite, cédez-le-passage, giratoires. Pour cette étape, nous partirons rouler sur Nîmes en fonction de votre niveau.

COMPÉTENCE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES, PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

Nous y aborderons les virages sur des petites routes de campagne, le gabarit dans les petites rues de Nîmes, le stationnement pour tout ce concerne le créneau bataille. Nous finirons par le centre-ville de Nîmes, toujours pour que vous puissiez apprendre à partager la route avec différents usagers et notamment les plus vulnérables.

COMPÉTENCE 4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

Elle portera essentiellement sur l'autoroute, afin de savoir utiliser les voies d'insertion, de décélération, d'entrecroisement, ainsi que de savoir gérer un dépassement.

Nous terminerons cette 4ème compétence par la capacité à savoir suivre un itinéraire de manière autonome, où à la sortie de l'autoroute, nous vous indiquerons un itinéraire à suivre.

A la fin de chaque compétence nous faisons ensemble un bilan, et nous vous demandons d'effectuer un parcours (les directions vous seront indiquées) d'une manière autonome.

Une fois que vous aurez acquis ces 4 compétences, vous aurez un examen blanc.

L'EXAMEN BLANC

Cet examen vous permettra de vous auto-évaluer, et d'être évalué en conditions réelles sur un parcours de référence, par votre enseignant qui tiendra alors le rôle de l'inspecteur. Cela permettra également d'évaluer votre gestion mentale de l'examen.

A l'issu de cet examen blanc, différentes solutions vous seront proposées :

- **l'examen blanc est réussi** : nous vous inscrivons à l'examen du permis
- **le niveau requis n'est pas atteint** : nous vous proposerons de continuer en leçon de conduite
- **vous avez atteint le niveau sécurité et vous ne souhaitez pas reprendre de leçons de conduite** : nous pourrons à ce moment-là vous orienter vers une conduite supervisée

L'EXAMEN DE CONDUITE

Ultime phase de la formation : vous avez obtenu votre examen de code, et vous avez validé les quatre compétences requises pour la conduite : vous êtes donc prêt à passer votre examen de permis !

Le grand jour venu, nous vous donnons rendez-vous à l'auto-école. Vous aurez alors le choix entre vous rendre sur le centre aussi par votre propre moyen, ou vous y rendre avec votre enseignant.

Vous passerez votre examen soit sur le centre de Sommières, soit sur le centre d'Uzès.

La **durée de l'épreuve est officiellement de 32 minutes**, dont 25 minutes de conduite effective.

Vous serez noté sur un maximum de 31 points, et il vous faudra atteindre au moins 20 points pour obtenir le permis, sous réserve de ne pas faire de faute éliminatoire.

Lorsque vient votre tour, vous serez invité à prendre place au poste de conduite.

L'inspecteur viendra vous rejoindre et s'installera dans le véhicule avec l'enseignant.

Avant toute chose vous devrez présenter une pièce d'identité valide à l'inspecteur, ainsi que le livret pour ceux qui ont suivi une conduite accompagnée, et éventuellement d'autres documents pour les cas particuliers.

Ensuite, il faudra procéder aux différents réglages pour votre installation. Avant de partir, pensez à boucler votre ceinture et à vérifier que tous les passagers soient bien attachés et toutes les portes bien fermées.

Puis l'inspecteur vous donnera les consignes et vous dira ce qu'il attend de vous pour l'examen.

Ce qui va être décrit ci-dessous ne sera pas forcément fait dans l'ordre indiqué.

L'inspecteur vous donnera les directions suffisamment à l'avance pour éviter d'être surpris, soit par indication droite / gauche, soit par panneau de direction.

Si une indication ne vous semble pas assez clair n'hésitez pas à le faire savoir.

Vous ferez de la conduite hors agglomération et en agglomération.

Il vous sera demandé **d'effectuer une manœuvre comportant une marche arrière**, que l'inspecteur choisira parmi ces 6 possibilités :

- la marche arrière en ligne droite
- la marche arrière en ligne courbe
- le stationnement en créneau
- le stationnement en bataille
- le stationnement en épi
- le demi-tour

Il n'est pas obligatoire de la réussir du premier coup, l'important étant la sécurité.

C'est généralement à ce moment-là que **l'inspecteur vous posera trois questions** :

- une question sur l'intérieur ou l'extérieur du véhicule
- une question de sécurité routière
- une question sur les premiers secours

Vous devrez également effectuer un **parcours autonome d'environ 5 minutes**, en une seule fois, ou deux manières fractionnées, ceci en suivant les panneaux de direction.

Pour terminer, vous devrez exécuter un **arrêt de précision** (le long d'un trottoir ou un arrêt à un stop).

Le temps imparti touche à sa fin, il est temps de rejoindre le centre d'examen. Il ne vous reste plus qu'à attendre le résultat !

Celui-ci vous parviendra sous 2 jours en version papier ou par voie électronique, selon le support dont dispose l'inspecteur le jour de l'examen.

Pour la version électronique, rendez-vous sur le site de la sécurité routière pour l'imprimer, dans l'onglet "Résultats de permis". Munissez-vous de votre numéro de dossier (que vous retrouvez dans votre livret d'apprentissage c'est le NEPH).

Cette feuille tient lieu de permis provisoire en attendant de recevoir la version définitive à votre domicile. Elle est valable 4 mois au maximum. Si jamais vous n'avez rien reçu passé ce délai, contactez-nous.

Une fois votre permis obtenu, repassez nous voir à l'auto-école, nous aurons alors le plaisir de vous remettre votre petit A, et nous occuperons de votre demande de fabrication de permis.